

DECRET N° 85/304 du 10/3/1985

portant nomination des Directeurs à la
Direction Générale de la Presse et de
l'Édition.

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;

Vu la Loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de
l'Ordonnance n° 049/84 du 23 Août 1984 portant modification de certain-
es dispositions de la Constitution;

Vu le décret n° 84/856 du 7 Août 1984 portant nomination du
Premier ministre;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des
Membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif au intérim des
Membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 82/595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités de
fonctions allouées à certains responsables administratifs;

Le Conseil de Cabinet entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Sont nommés à la Direction Générale de la Presse et de
l'Édition en qualité de :

- Directeur des Affaires Administratives et Financières :
 - GANKAMA Albert, Journaliste niveau III
- Directeur de l'Agence Congolaise d'Information :
 - MATONGO Aveloy Augustin, Journaliste niveau III
- Directeur du Quotidien National d'Information MWETI :
 - KIALA MATUBA Emmanuel, Journaliste niveau II

.../...

- Directeur du Périodique CONGO MAGAZINE :
 - MIAN Gaspard, Journaliste niveau II
- Directeur de l'Hebdomadaire des Sports "LE STADE" :
 - MALONGA Robert Steph, Journaliste niveau II
- Directeur de la Documentation, de la Photographie et de l'Edition :
 - DINGA Christian, Assistant d'Université.
- Directeur de la Coopération et des Relations Publiques :
 - GOMA Eugène, Journaliste niveau III

ARTICLE 2.- Les intéressés percevront les indemnités de fonctions prévues par le décret n° 82/595 susvisé.

ARTICLE 3.- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

ARTICLE 4.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à BRAZZAVILLE, le 18 MARS 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Information,
et des Postes et Télécommuni-
cations,

Ange Edouard POÜNGUI.-

Le Ministre du Travail,
de l'Emploi, de la Re-
fonte de la Fonction Pu-
blique et de la Prévoyan-
ce Sociale,

Christian Gilbert BEMBE.-

Bernard COMBO MATSIONA.-

Le Ministre des Finances
et du Budget,

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-